

HOMMAGE À MONSIEUR YVES J. PATERNOT

ENTRÉ EN 2003 COMME MEMBRE DU CONSEIL À LA FONDATION ISREC, MONSIEUR YVES PATERNOT EN EST DEVENU PRÉSIDENT EN 2005 ET A ŒUVRÉ PENDANT 10 ANS À SA TÊTE. JUSTE AVANT SON DÉCÈS, IL A ÉTÉ NOMMÉ PRÉSIDENT D'HONNEUR EN RECONNAISSANCE DE TOUT CE QU'IL A APPORTÉ À LA FONDATION.



Catherine Labouchère, Yves J. Paternot et Francis-Luc Perret

Fortement engagé dans la lutte contre le cancer, lui-même en ayant été atteint, il s'est investi pleinement, non seulement pour concrétiser les buts du fondateur, le Dr Henri Isliker, à qui il vouait une profonde admiration, mais aussi pour prévoir l'avenir. Lorsque l'Institut ISREC a rejoint l'EPFL en 2008, il a toujours travaillé pour que le montant de la vente des immeubles d'Epalinges à l'Etat de Vaud revienne aux institutions publiques d'une manière ou d'une autre. C'est ainsi que le projet AGORA a vu le jour. Ce bâtiment emblématique regroupera, dès le début 2018, près de 300 chercheurs dédiés à la recherche translationnelle dans la thématique du cancer.

Visionnaire, il a su convaincre les privés et les institutions que seul un engagement fort permettrait d'allouer les moyens nécessaires à un travail de plusieurs équipes aux compétences multiples qui se rencontreraient quotidiennement pour partager leurs expériences. Il était persuadé que de ces rencontres naîtraient des idées nouvelles.

A l'intérieur de la Fondation, il avait su créer un « team ISREC ». Aimant les grands horizons de la montagne et de la mer, il savait insuffler à son équipe un esprit ouvert et une dynamique productive. Cette équipe, renforcée, va continuer à appliquer ses principes. C'est ainsi qu'elle lui rendra hommage sur la durée, poursuivant son travail et réalisant le bâtiment AGORA, dont un auditoire portera son nom en signe de gratitude pour tout ce qu'il a apporté dans le combat contre le cancer. Son esprit continuera ainsi à vivre et à marquer ses successeurs.

Merci Yves

Catherine Labouchère
Présidente

ORGANISATION

Fondée le 18 juin 1964, la Fondation ISREC est une fondation privée, sans but lucratif.

Elle a pour mission de sélectionner et soutenir des projets de recherche translationnelle sur le cancer, c'est-à-dire favorisant le transfert de connaissances et la collaboration entre recherche fondamentale et recherche clinique. Ces projets novateurs permettent de traduire les découvertes en résultats et promettent de générer un impact positif sur le futur traitement du cancer. La Fondation ISREC soutient également des projets encourageant la relève scientifique et académique dans ces domaines. La Fondation est composée des organes suivants :

LE CONSEIL DE FONDATION

Le Conseil de Fondation exerce la direction suprême de la Fondation. Il affecte les ressources, désigne ses membres ainsi que ceux du Conseil scientifique, de la Direction et de l'Organe de révision. Il approuve chaque année le budget et les comptes de la Fondation.

Présidente

Mme Catherine Labouchère
Juriste, députée au Grand Conseil du Canton de Vaud

Membres

M. Yves Henri Bonzon
Head Investment Management
CIO et membre du Conseil d'administration, Julius Bär

Prof. Franco Cavalli
Représentant du Conseil scientifique. Directeur scientifique, IOSI (Istituto Oncologico della Svizzera Italiana, Bellinzona)

Prof. Pierre-Marie Glauser
Avocat et professeur de droit fiscal à l'UNIL (Université de Lausanne), associé de l'étude Oberson Abels SA

Prof. Pierre-François Leyvraz
Directeur général, CHUV (Centre Hospitalier Universitaire Vaudois)

Prof. Philippe Moreillon
Vice-recteur, UNIL (Université de Lausanne)

M. Thomas Werner Paulsen
Directeur général, Chief Financial Officer, resp. de la Division Finance et Risques, Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Mme Béatrice Schaad
Directrice du Service de Communication, CHUV (Centre Hospitalier Universitaire Vaudois)

Prof. Didier Trono
Professeur ordinaire, GHI (Global Health Institute), EPFL (Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne)

Prof. Thomas Zeltner
Ancien directeur de l'Office fédéral de la santé publique

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique est composé d'experts de renommée internationale dans différents domaines de la recherche sur le cancer.

Président

Prof. Franco Cavalli
Directeur, IOSI (Istituto Oncologico della Svizzera Italiana)

Membres

Prof. Adriano Aguzzi
Directeur scientifique, Institut de neuropathologie, Hôpital universitaire de Zürich

Prof. Martin Fey
Directeur, Clinique et Polyclinique d'oncologie médicale, Inselspital – Hôpital universitaire de Berne

LA DIRECTION

La Direction sélectionne avec l'aide du Conseil scientifique les projets de recherche à soutenir et adresse ses préavis au Conseil de Fondation. Elle élabore et propose une stratégie de recherche de fonds et assume les tâches qui lui sont attribuées par le règlement de la Fondation.

Prof. Francis-Luc Perret, Directeur

L'ORGANE DE RÉVISION

L'Organe de révision, dont les tâches sont attribuées par la loi, est nommé par le Conseil de Fondation. Il est élu pour une année. Le mandat 2015 a été confié à **Ernst & Young SA**, société fiduciaire suisse reconnue par la Chambre fiduciaire suisse.

RAPPORT ANNUEL 2015

FONDATION ISREC

UNE FONDATION SOUTENANT LA RECHERCHE SUR LE CANCER, RÉUNISSANT SOUS LE TOIT DE L'AGORA – CENTRE DU CANCER, CHERCHEURS FONDAMENTAUX ET CLINIENS, ET FAVORISANT LA RECHERCHE TRANSLATIONNELLE ET LA RELÈVE SCIENTIFIQUE EN SUISSE



ÉDITORIAL — BILLET DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE FONDATION

Chers donateurs, amis et partenaires,

En 2015, le projet AGORA a commencé sa phase de réalisation. Le permis de construire a été délivré en mars. En juin, l'Etat de Vaud a accordé à la Fondation un droit de superficie-DDP pour 75 ans. Les travaux ont été adjugés à l'entreprise Steiner en consortium avec l'entreprise Marti. En septembre le premier coup de pioche a été donné. Depuis lors, les travaux se poursuivent à un rythme accéléré, avec l'objectif d'inaugurer le bâtiment au début 2018.

Fin 2015, Monsieur Yves Paternot, président depuis 2005, atteint dans sa santé et arrivant au terme de son mandat, a remis sa présidence. En reconnaissance de tout ce qu'il a apporté à la cause de la lutte contre le cancer au sein de la Fondation, cette dernière l'a nommé Président d'honneur. Très malheureusement, il est décédé peu après, en février 2016. Fin 2015 également, deux autres membres du conseil, Madame Martine Brunschwig Graf et Maître Jean-Luc Chenaux, ont souhaité remettre leur mandat. Qu'ils soient remerciés ici pour leur engagement durant leurs années passées au conseil. Dès 2016, Messieurs Yves Bonzon, Thomas Paulsen et Maître Pierre-Marie Glauser ont rejoint le conseil dont j'assume maintenant la présidence.

En 2015, la Fondation a soutenu :

- une bourse PhD en immunologie du cancer, attribuée à M. Efe Erdes pour 4 ans
- des stages en laboratoire de recherche sur le cancer pour étudiants (5 de l'UNIL/CHUV et 7 de l'EPFL)
- un partenariat dans le cadre du Life Sciences Symposium 2015 «From Cancer Genetics to personalized Health», Faculté des Sciences de la Vie, EPFL

Les nouveaux développements dans la recherche sur le cancer, que ce soit dans la médecine personnalisée, l'immunologie ou d'autres pistes prometteuses, sont sous l'œil permanent et attentif de notre Fondation. Dans le cadre de sa mission, elle continuera à aider les chercheurs œuvrant dans ces domaines. Vos soutiens sont très précieux pour concrétiser ses actions ; elle vous en est très reconnaissante.

A vous tous qui témoignez votre confiance à l'engagement de la Fondation pour lutter contre le cancer : MERCI.

Catherine Labouchère

PROJETS EN COURS

RELÈVE SCIENTIFIQUE

BOURSES «CANCER ET IMMUNOLOGIE»

01.06.2011 — 31.05.2015
Bourse attribuée à Elena Menietti,
Laboratoire Prof. Gian-Paolo Dotto
Département de biochimie, UNIL
Solde versé en 2014

01.06.2011 — 31.05.2015
Bourse attribuée à Manuel Coutaz,
Laboratoire Prof. Fabienne Tacchini-Cottier,
Département de biochimie, UNIL
Solde versé en 2014

01.07.2015 — 30.06.2019
Bourse attribuée à Efe Erdes,
Laboratoire Prof. Nathalie Rufer, UNIL/CHUV
CHF 80 000.—

01.01.2012 — 31.12.2015
Bourse attribuée à Natalie Neubert,
Laboratoire Prof. Daniel Speiser, LICR@UNIL
CHF 40 000.—

01.01.2012 — 31.12.2015
Cette «bourse affectée» a été attribuée à Bojan Bujisic
par la Fondation faitière d'utilité publique EMPIRIS
en janvier 2015 pour une durée de un an.
Bojan Bujisic effectue ses travaux dans les laboratoires
du Prof. Fabio Martinon. Département de Biochimie, UNIL
CHF 40 000.—

BOURSES «APPROCHES MOLÉCULAIRES DU VIVANT»

01.01.2013 — 31.12.2016
Bourse attribuée à Pierpaolo Ginefra,
Laboratoire Prof. Daniel Constam, ISREC@EPFL
CHF 80 000.—

01.08.2013 — 31.07.2017
Bourse attribuée à Svenja Groeneveld,
Laboratoire Prof. Etienne Meylan, ISREC@EPFL
CHF 80 000.—

BOURSES «INTERNATIONAL SUMMER RESEARCH PROGRAM»

06.07.2015 — 27.08.2015
Bourses attribuées pour les stages de 7 étudiants
de la Faculté des Sciences de la Vie EPFL et 5 étudiants
de la Faculté de biologie et de médecine UNIL
CHF 33 000.—

RECHERCHE TRANSLATIONNELLE

01.03.2011 — 28.02.2017
Chaire ISREC «Oncologie translationnelle»
attribuée au groupe du Prof. Oliver Hantschel, ISREC@EPFL
CHF 500 000.—

01.09.2015 — 31.08.2020
Chaire ISREC «Oncologie fondamentale»
Attribuée au groupe du Prof. Ping-Chih Ho, UNIL/CHUV
CHF 500 000.—

01.11.2014 — 31.10.2021
Chaire ISREC «Oncologie translationnelle»
Attribuée au groupe du Prof. Elisa Oricchio, ISREC@EPFL
CHF 500 000.—

01.01.2012 — 30.12.2016
Fonds «Recherche translationnelle – sarcome» –
Collaboration IGR/CHUV – attribué au groupe du
Prof. Laurence Zitvogel, Institut Gustave Roussy
CHF 200 000.—

01.01.2012 — 31.12.2016
Fonds «Recherche translationnelle – sarcome» –
Collaboration IGR/CHUV – attribué au groupe du
Prof. Ivan Stamenkovic, Institut de pathologie, UNIL/CHUV
CHF 303 000.—

01.09.2014 — 31.08.2017
Fonds «Recherche fondamentale» – Collaboration
EPFL/HUG – attribué au groupe du Prof. Joerg Huelsen,
ISREC@EPFL
CHF 100 000.—

TOTAL DES SUBSIDES VERSÉS EN 2015
CHF 2 456 000.—

PROJET AGORA – CENTRE DU CANCER CALENDRIER DE RÉALISATION DU BÂTIMENT



JANVIER 2013
Choix du projet par la Fondation ISREC
après concours international

14 JUILLET 2014
Dépôt de la demande d'autorisation de construire

19 MARS 2015
Obtention du permis de construire

31 MARS 2015
Lancement de l'appel d'offres auprès des entreprises
de construction

23 SEPT 2015
Adjudication travaux de construction

AUTOMNE 2015
Ouverture du chantier

FIN 2017
Mise en service du bâtiment AGORA – Centre du Cancer

MARS 2018
Homologation de l'ensemble des laboratoires

SOUTENIR LA FONDATION ISREC

FAIRE UN DON

Pour lui permettre de poursuivre son but, le financement des projets de la Fondation est assuré par des donations, legs et successions de personnes sensibles à sa cause.

Vous pouvez soutenir notre mission de plusieurs manières :

- par un don
- par le parrainage de doctorants
- par le parrainage de jeunes professeurs affiliés à une université ou une haute école suisse
- par le parrainage de post-doctorants pour le développement de projets de compétence au niveau national
- par une disposition de dernières volontés.

MERCI DE VOTRE SOUTIEN

Fondation ISREC Rue du Bugnon 21, 1011 Lausanne
CCP 10-3224-9 (IBAN CH55 0900 0000 1000 3224 9)
UBS, 1002 Lausanne (IBAN CH11 0024 3243 6020 3554 0)
BCV, 1001 Lausanne (IBAN CH03 0076 7000 U032 9261 3)

REMERCIEMENTS

Grâce à votre aide, nos projets se réalisent et notre mission se concrétise. Votre générosité et votre fidèle soutien nous sont précieux. Un grand merci.

DÉDUCTIONS FISCALES

Impôts au niveau fédéral
Une déduction jusqu'à 20% du revenu net est possible, pour autant que les prestations s'élèvent au total à CHF 100.— au moins.

Impôts au niveau cantonal
Canton de Fribourg, jusqu'à 20% du revenu net, pour autant que les prestations s'élèvent au total à CHF 100.— au moins.
Canton de Genève, jusqu'à 20% du revenu net, pour les personnes physiques, 20% du bénéfice net pour les personnes morales.
Canton du Jura, jusqu'à 10% du revenu net pour les personnes physiques, jusqu'à 10% du bénéfice net pour les personnes morales.
Canton de Neuchâtel, jusqu'à 5% du revenu net, pour autant que le total des donations s'élève à au moins CHF 100.—.
Canton du Valais, jusqu'à 20% du revenu net pour les personnes physiques et jusqu'à 20% du bénéfice net pour les personnes morales.
Canton de Vaud, personnes physiques : jusqu'à 20% du revenu net diminué des déductions prévues, à condition que ces dons s'élèvent au moins à CHF 100.—. Personnes morales : jusqu'à 20% du bénéfice net. Pour les autres cantons suisses, les informations contenues sur le site de la Fondation Zewo (www.zewo.ch) sont applicables.

FISCALITÉ DE LA FONDATION ISREC

Etant considérée comme une institution de pure utilité publique, la Fondation ISREC est exonérée des impôts fédéraux, cantonaux et communaux ainsi que des impôts sur les donations et successions.